

Un puits source de discorde

Face aux contestations soulevées par la possible condamnation définitive du dernier puits salé de Château-Salins, le maire de la localité a décidé de demander un sursis aux services de l'État chargés de sécuriser les lieux.

Les travaux de sécurisation des anciens puits des salines vont se poursuivre sur la place du même nom. Les réactions offusquées des amoureux locaux du patrimoine, comme Roger Richard et Dominique Klein, ardents protecteurs des derniers vestiges de la richesse industrielle passée du Saulnois se sont fait entendre en mairie de Château-Salins cette semaine. Et il se pourrait qu'elles réussissent à obtenir gain de cause.

Lundi déjà, conviés à visiter le chantier en question, les représentants des associations de défense du patrimoine de la localité ont clamé avec colère leur opposition à la condamnation pure et simple des puits salés envisagée, en l'absence de projets de conservation, par les services de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), organisme chargé par l'Etat de sécuriser les anciens sites miniers et tous types de galeries ou de puits susceptibles de présenter un risque d'effondrement.

La position exprimée par le maire de la commune, Gaëtan Benimeddourène mercredi der-

nier lors du conseil municipal paraissait déterminée : « dans cette affaire, la commune n'a pas eu son mot à dire : les puits sont creusés sur des concessions ne lui appartenant pas. De ce fait, le conseil n'a pas à décider de quoi que ce soit. » Cependant dans les jours qui ont suivi, celui-ci, s'est montré plus enclin à soutenir leur démarche.

« Il faut tout d'abord préciser qu'il ne s'agit ni d'un puits de mine (comme il y en eut au XIXe siècle à Dieuze et à Vic) ni de sondage (comme il y en avait au bas de la Côte des Sondes et bien d'autres encore dans tout le Saulnois) mais d'un puits salé aménagé au Moyen-Âge et directement alimenté par la nappe d'eau salée qui est ici presque à fleur de sol », a révélé Roger Richard.

Sensible à l'idée de ce dernier selon laquelle « Il ne sert à rien de toujours regretter ce qui a disparu au niveau patrimonial dans les décennies passées, il s'agit maintenant de réfléchir au devenir de ce témoin unique de notre histoire. Mieux vaut tard que jamais ! Il serait dommage qu'une décision trop hâtive compromette



La réunion d'information a donné lieu à des débats houleux entre les différentes parties : Etat, maire et défenseurs du patrimoine.

Photo RL

de façon irréversible la mise en valeur future de ce puits », le maire devait reprendre contact hier avec les agents de la Dreal afin de demander une nouvelle interruption des travaux le temps d'imaginer une solution de sécurisation réversible.

Rareté

« Ces puits sont extrêmement rares : ceux qui sont encore en état de conservation comme celui de Château-Salins ne doivent plus guère se compter que sur les doigts d'une seule main au niveau de toute la France et même au niveau de l'Europe, alerte encore Roger Richard. Il serait bon de

pouvoir mettre ce vestige en réseau avec ceux de Marsal Moyenvic ou Dieuze car le nom même de Château-Salins évoque bien l'origine de la ville et son statut de chef-lieu du Pays du Saulnois. », envisage Roger Richard. Dominique Klein suggère, lui, d'édifier une structure qui permette aux visiteurs d'observer le puits en profondeur.

Sachant la Dreal quelque peu réticente à ce type de projets, le maire ne s'avance pas plus avant. « Dans un premier temps il pourrait peut-être être envisagé de remblayer avec du sable. Et dans la mesure des moyens de la commune de matérialiser l'existence

de ce puits par l'installation d'une plaque par exemple ».

Une concertation avec les associations de défense du patrimoine menée en aval par le maire n'aurait sans doute pas fait reculer l'État dont le souci reste la sécurité des lieux. Elle aurait sûrement eu le mérite d'éviter un affrontement de dernière minute. Dans ce dossier, le dernier mot revient aux services de la Dreal. Élus et représentants d'association restent pour l'heure suspendus à leur réponse de la Dreal. De même que la poursuite des travaux.